Enquête de satisfaction
Directeurs Généraux d'OPH

L'enquête a pour but de mesurer la satisfaction des Directeurs d'OPH vis-à-vis des actions développées par la Fédération Nationale des Directeurs d'OPH.

Les conclusions serviront de base pour que le Comité Directeur et son bureau établissent la liste des actions prioritaires.

235 destinataires contactés

119 destinataires ont répondu

23 questionnaires inachevés

51,29 % : taux de retour global

Partie 1 — Que pensez-vous d'une façon générale de la FNDOPH ?

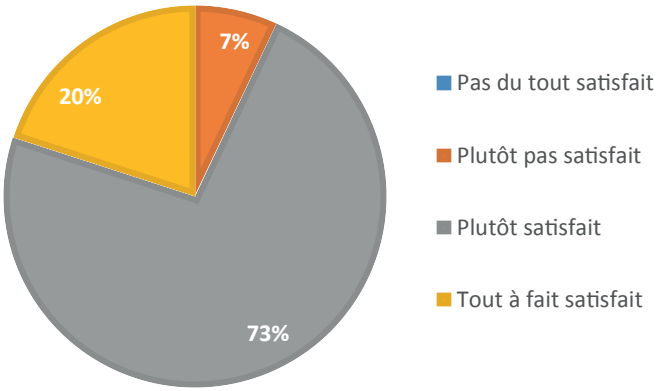

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Peu de résultats

Il n'y a qu'à voir les résultats !

Pas de retour sur les sujets débattus en comité exécutif de l'Union HLM, qui sont des supports essentiels à la réflexion de nos gouvernances et équipes de direction.

Communication insuffisante (j'ai appris par l'ANCOLS le nom du nouveau Président).

rop de polémiques stériles systématiques OPH contre ESH lors de nos rencontres et dans les négociations de la Fédé

Partie 2 — Etes-vous favorable au maintien des actions mentionnées ci-après :

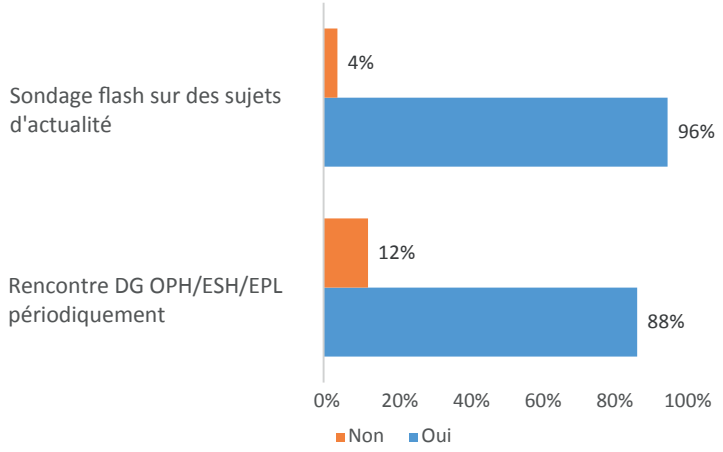

Vos suggestions :

Le monde évolue, il faudra inviter aussi les directeurs de SAC ou autres groupements

Associer également les Coop qui ont beaucoup à nous apprendre

Actualités financières, optimisation des couts de gestion

Mettre en place des réunions visio et /ou audio avec un panel cohérent d'OPH sur des thématiques précises permettant une participation efficace rapidement

Partie 3 — Les actions que nous conduisons en lien avec la Fédération des OPH

Etes-vous informés des actions de la FNDOPH conduites en lien avec le conseil fédéral des Offices (CFO) ?

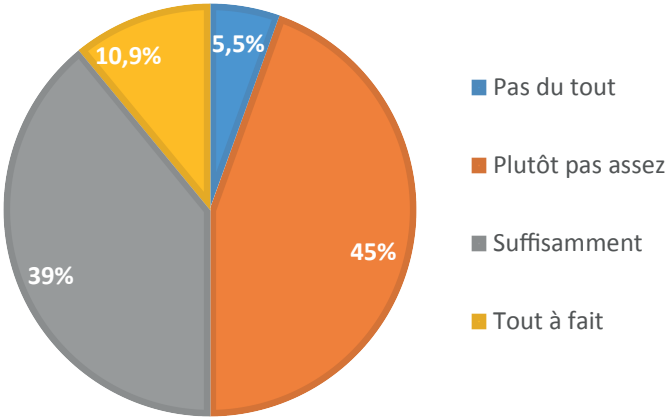

Etes-vous informés des actions de la FNDOPH conduites en lien avec le conseil fédéral d'autocontrôle (CFA) ?

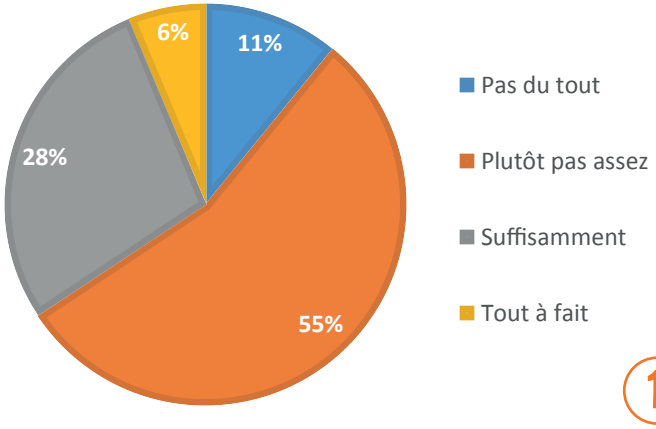

Etes-vous informés des actions de la FNDOPH conduites en lien avec la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) ?

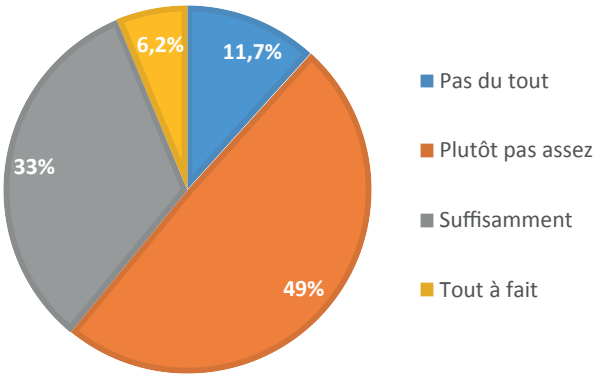

Etes-vous informé des actions de la FNDOPH conduites en lien avec la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) ?

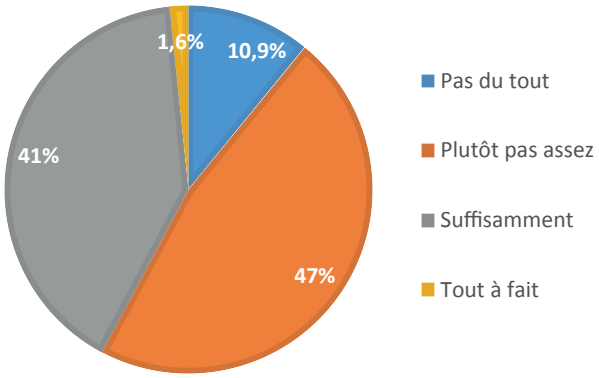

Etes-vous informé des actions de la FNDOPH conduites en lien avec les observatoires ?

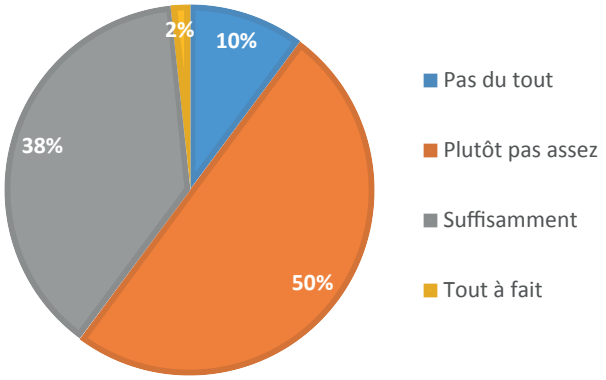

Vos suggestions sur l'information des actions de la FNDOPH conduites en lien avec les instances CFO, CFA, CPPNI, CPNEF et les observatoires :

L'établissement d'un compte rendu synthétique à l'issue de chacune des réunions

Faire des bilans périodiques sur les actions de la FNDOPH, et qui seraient évoquées lors des réunions des associations régionales de DG. En retour un certain nombre de propositions pourraient être remontées vers le national.

Des comptes rendus plus réguliers et plus précis

Alimenter régulièrement un site internet modernisé

Un retour (après les rencontres) avec un compte rendu serait opportun

Je ne doute pas que l'information existe mais je n'identifie pas les sources et les instances (nous avons beaucoup d'infos d'une manière générale)

Concernant la CPPNI, il faut être vigilent sur les engagements et être le plus limitatif possible

Partie 4 Comité directeur et bureau du Comité directeur

Connaissez-vous le rôle du :

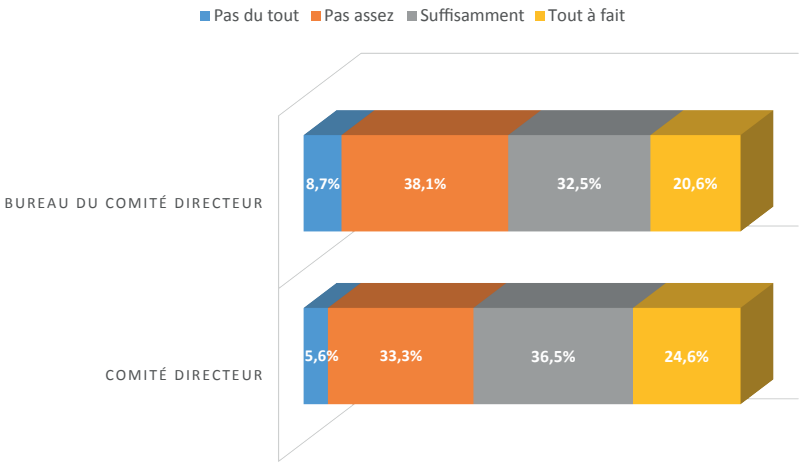

Prenez-vous connaissance des comptes rendus de réunions ?

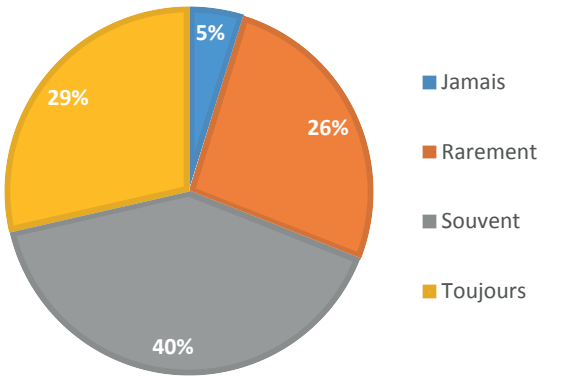

Si « jamais» ou « rarement », pourquoi :

Arrivée tardive voire pas du tout des comptes rendus. Pas d'information ou de recueil de l'avis des DG en amont des rencontres au sujet des thématiques inscrites à l'ordre du jour

Documents non distribués automatiquement ?

Par manque de temps sans doute, par méconnaissance des dates de réunions, et par méconnaissance de leur existence

Pas de réception de ces CR

Pas le réflexe d'aller chercher l'info

Nous ne les recevons pas toujours

Je ne reçois rien

Pas de réception

Je n'en suis pas destinataire

Il faudrait les avoir

Je n'en ai pas connaissance

Je ne prends le temps et je suis DG depuis 8 mois

Je ne prends pas le temps d'aller sur le site ?

Si « pas du tout» ou « pas assez », vos suggestions :

Etablissement d'un CR des décisions du bureau

Communiquer sur son rôle, le calendrier et les thèmes étudiés

Beaucoup d'infos de toutes parts et pas d'identification des instances

Sur quels sujets la FNDOPH pourrait-elle travailler ?

L'analyse des rapports ANCOLS pour attirer l'attention des DG sur des remarques, des irrégularités relevées afin d'être proactifs. Faire savoir des bonnes pratiques, des idées etc...Travailler et faire des propositions sur l'organisation de nos instances : rôle de la fédé des directeurs par rapport à celle de la fédé des offices puis celle de l'union, intérêt d'avoir des assos régionales de directeurs avec les AR HLM => il y a matière à simplifier tout cela et à faire des économies

L'évolution du statut et de la gouvernance des OPH et des sociétés de coordination

Sur l'évolution de notre modèle économique et des retours d'expériences

Statut et rémunération du DG. Risque Pénal

Modèle économique, restructuration du secteur, propositions législatives et réglementaires, lobbying logement social

Les compétences des futurs directeurs de Société de Coordination, à temps complet ou partiel (c'est à dire avec des missions de direction d'OPH par ailleurs). Devenir la fédération des DG de Société de Coordination ??

Argumentaires et com sur les impacts de la loi de Finances, responsabilité du dirigeant

Elargissement des missions des OPH (nouveaux métiers et nouvelles sources de revenus à développer en lien avec nos obligations et nos engagements toujours élargis autour du logement) et cohérence des règles des acteurs du logement social (OPH-ESH-COOP-SEM) en matière d'achats, de construction...

Des thèmes de prospective, sur de nouvelles activités de diversification (accession à la propriété, syndic, OFS...) mais aussi les pb juridiques liés à la gouvernance (ex. 4 représentants du personnel au CA!), ou introduire une évolution des salaires des DG, comparer les grilles de salaires actuels des personnels à ceux du marché...

création d'une Société de coordination "nationale" dans le cadre de la loi ELAN pour les organismes qui ne souhaiteraient pas être rattachés "de force" à des bailleurs avec lesquels il sait qu'il disparaitra à terme.

Nouvelles compétences ouvertes par la loi Elan, comment les offices se positionnent ils?

Evolutions sociétales, trouver des thèmes et problématiques communes à notre secteur d'activité et aux autres secteurs de l'économie

Quel modèle d'opérateur du logement social? Pourquoi? Comment? Avec qui?

Je suis favorable sur un travail prospectif notamment sur le statut OPH lui-même. La loi ELAN nous montre aujourd'hui les limites du modèle. Une trop forte réduction du nombre d'OPH nous rendrait invisible !

NAO

Mon regret : je me rapproche souvent de la Fédé des ESH pour avoir des infos, qui arrivent souvent bien plus vite par leur fédération. C'est Dommage ! Donc peut-être travailler sur plus de réactivité ?

Partie 5 Site internet de notre fédération (www.fndoph.org)

Vous êtes-vous déjà connecté ?

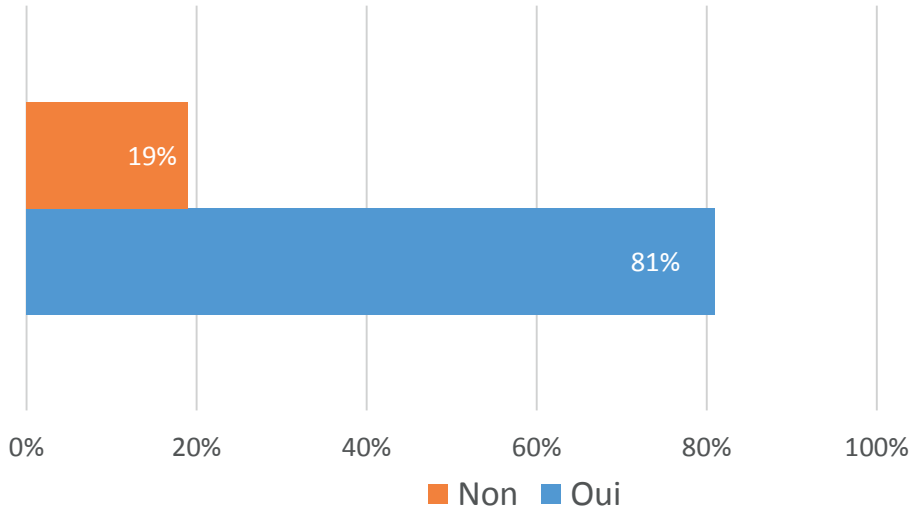

Si « oui » à quelle fréquence ?

	EFFECTIFS	% OBS.
AU MOINS 1 FOIS PAR AN	28	**27,5%**
AU MOINS 1 FOIS PAR TRIMESTRE	52	**51%**
AU MOINS 1 FOIS PAR MOIS	17	**16,7%**
AU MOINS 1 FOIS PAR SEMAINE	5	**4,9%**
TOTAL	102	100%

Classez par ordre croissant, de 1 à 4, vos recherches les plus fréquentes parmi les onglets proposés sur le site (de 1 le plus fréquent à 4 le moins fréquent)

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Total	Importance
La lettre d'information	68	12	9	2	3	4	98	5,31
La Fédération	15	31	23	18	5	6	98	4,15
Le Congrès	4	17	20	22	19	16	98	3,15
Les Associations Régionales	3	15	28	19	20	13	98	3,21
L'annuaire	4	9	7	22	27	29	98	2,51
Le forum	4	14	11	15	24	30	98	2,66

L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

Globalement, êtes-vous satisfait du site internet www.fndoph.org ?

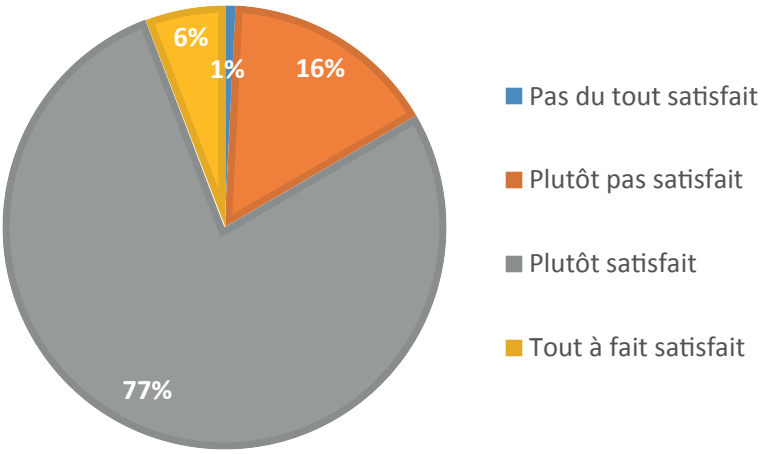

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Redondant en termes d'informations avec d'autres supports de la FD de l'USH.... Parce que l'interactivité souhaité ou souhaitable ne prend pas faute de participation, faute de trop de sollicitations

Parce que je n'y vais

Toutes les circulaires n'y figurent pas pour éviter des mails. Pas assez d'information en matière RH

Manque de lisibilité et d'intérêt

Très faible mises à jour et souvent doublonnent avec la Lettre qui est davantage réactive.

Manque d'ergonomie, site désuet

Une base de données juridique liée au fonctionnement de nos OPH et du statut DG serait pertinente

Il est assez peu fourni, pas d'actualité hors la lettre d'information (qui est très complète, un grand merci à M. METAYER). Un agenda par exemple serait utile avec tous les comptes rendus de réunions de bureau, comité directeur, comité exécutif...

Site vieillot

Il n'y a rien en termes d'actualités. Ne vit pas stocke des docs papiers (lettres info congrès...)

Partie 6

Un FORUM existe avec un accès privatif possible, uniquement réservé aux adhérents munis d'un identifiant et d'un code identiques à ceux des espaces professionnels de l'USH et de la Fédération des OPH.

Vous êtes-vous déjà connecté ?

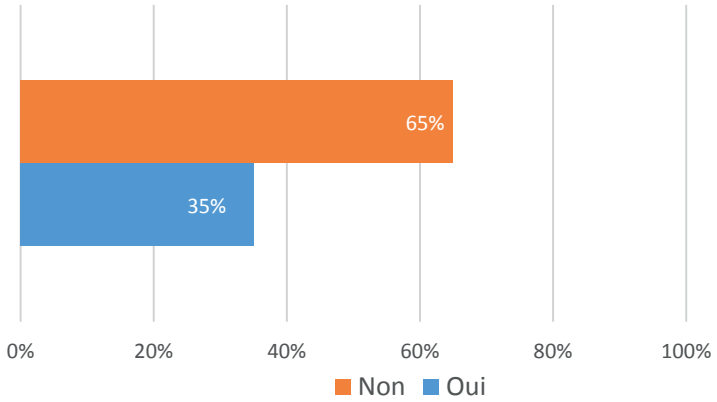

Si « oui », à quelle fréquence ?

	EFFECTIFS	% OBS.
AU MOINS 1 FOIS PAR AN	17	**40,5%**
AU MOINS 1 FOIS PAR TRIMESTRE	19	**45,2%**
AU MOINS 1 FOIS PAR MOIS	5	**11,9%**
AU MOINS 1 FOIS PAR SEMAINE	1	**2,4%**
TOTAL	42	100%

Vos suggestions au sujet du forum :

Le faire connaître davantage
Problème de connexion
Comment s'y connecter
Outil obsolète
Difficile quand les codes sont perdus d'en obtenir de nouveaux....
Disposer d'un outil plus ergonomique

Partie 7 Congrès annuel

Avez-vous déjà assisté au congrès de la FNDOPH ?

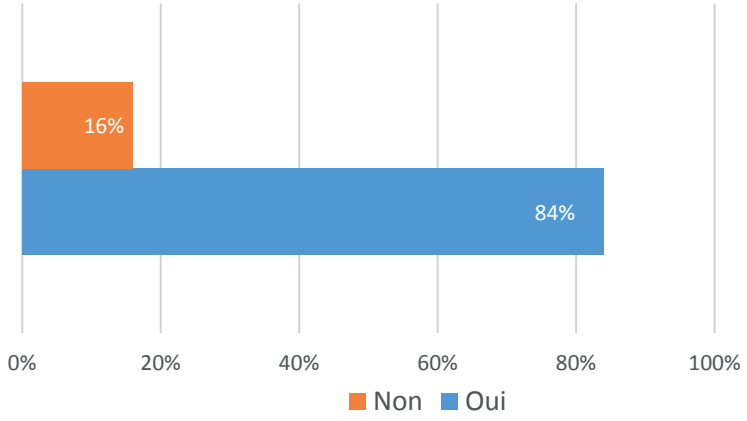

Si "oui", globalement êtes-vous satisfait des congrès de la FNDOPH ?

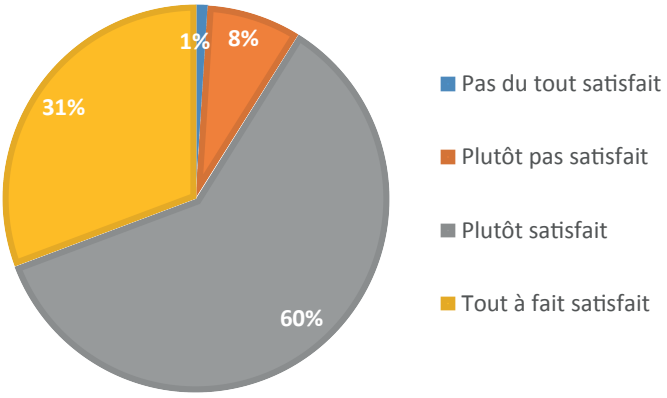

Etes-vous satisfait du rythme du congrès de FNDOPH (1 fois par an) ?

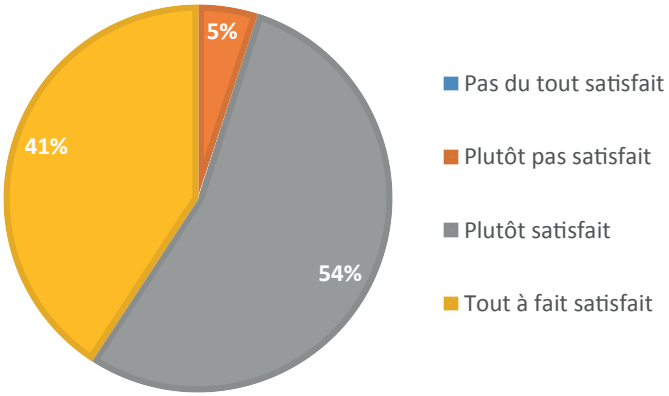

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Grand exercice de " MOI JE ". Aussi triste que celui de la Fédération
Deux fois car les infos bougent tellement vite
L'actualité des dernières années nécessitent à mon sens plus d'échanges, de partage d'expérience ...
2 fois / an serait plus adapté

Actuellement le congrès se déroule sur une journée et demie, êtes- vous satisfait de la durée du congrès de la FNDOPH ?

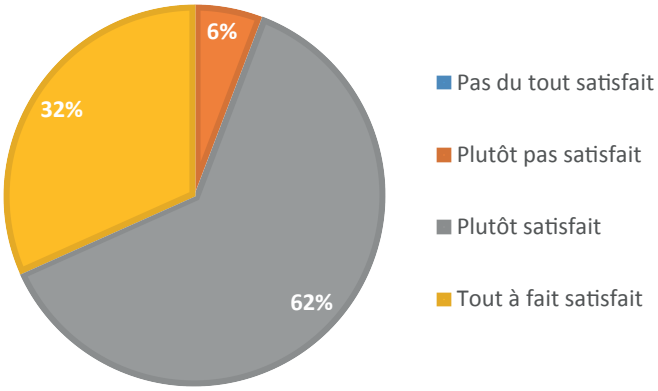

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Réduire sur 1 journée maxi
Deux jours voir 2,5
Une journée suffirait
2 jours seraientt mieux
A cheval sur deux journées
2 j seraient mieux

Vos suggestions pour l'organisation et le programme de nos congrès :

Les trajets peuvent être parfois aussi longs que les temps de travail du congrès

Arrêter la parlote avec les élus. Présentation d'actions concrètes. La matinée ne sert à rien

Journée unique

Allègement de la partie protocolaire qui ne sert à rien

Sur deux journées

Centrer le programme sur les fonctions du DG et moins sur l'avenir du secteur qui est le fondement des congrès FOPH et USH. Restons centrés sur nos besoins, nos compétences, nos évolutions,...

Bravo pour la qualité des intervenants dont les apports sont très riches et exploitables dans nos propres stratégies. En revanche, les contributions des présents notamment par SMS sont parfois "sans filtre" et très polémiques. J'aimerais globalement que le Fédé s'approprie plus les thèmes de management sur lesquels nous pouvons chacun progresser et faire grandir nos équipes.

1 journée

En fait, le format du congrès convient bien, c'est plutôt en infra que je simplifierais. Au niveau régional, une journée sans soirée suffirait.

La demi-journée de l'année dernière sans pose était dense mais la nouvelle formule sans l'ensemble des discours d'ouverture était vraiment bien. Laissons le maximum de temps aux échanges.

Développer le mode ateliers de réflexion sur les pratiques plus que les séances plénières un peu trop formelles.

Partie 8 Lettre d'information

Globalement, êtes-vous satisfait de la lettre d'information ?

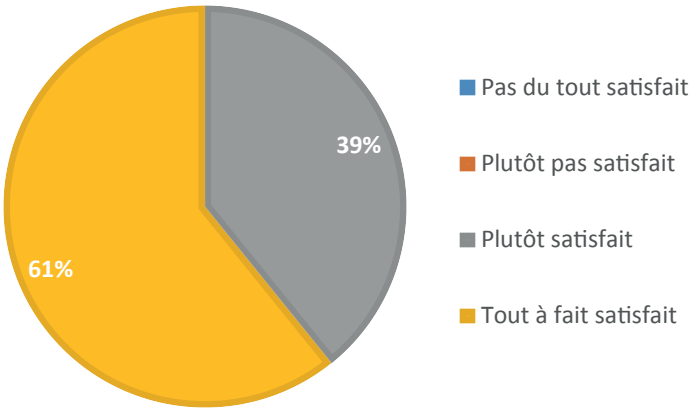

Vous consultez la lettre d'information :

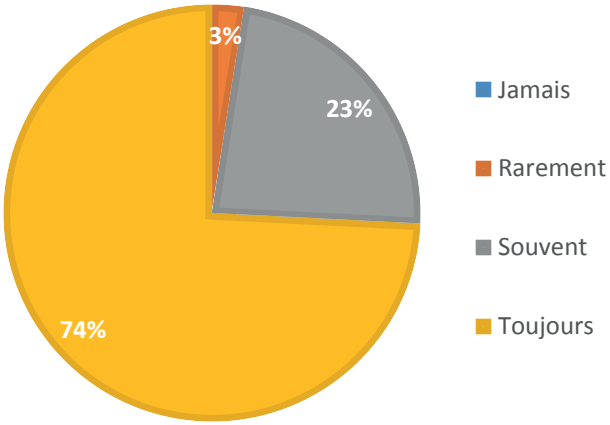

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Aucune réponse

Si « jamais » ou « rarement », pourquoi :

Aucune réponse

Sa diffusion est-elle étendue à vos collaborateurs ?

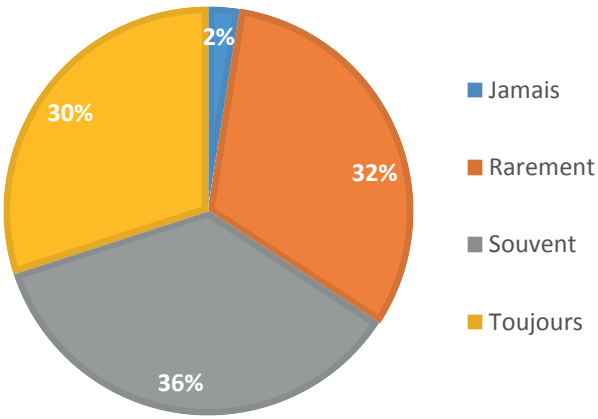

Vos suggestions au sujet de la lettre d'information :

Continuez!!

Au comité de management

Merci à ceux qui la rédigent

Idéalement encore plus de liens internet

Est-il possible de créer des liens internet depuis la lettre?

Partie 9

COLLEGUES EN DIFFICULTES - Notre objet social énoncé dans nos statuts s'est concrétisé par un certain nombre de mesures depuis 2012.

Connaissez-vous le dispositif ?

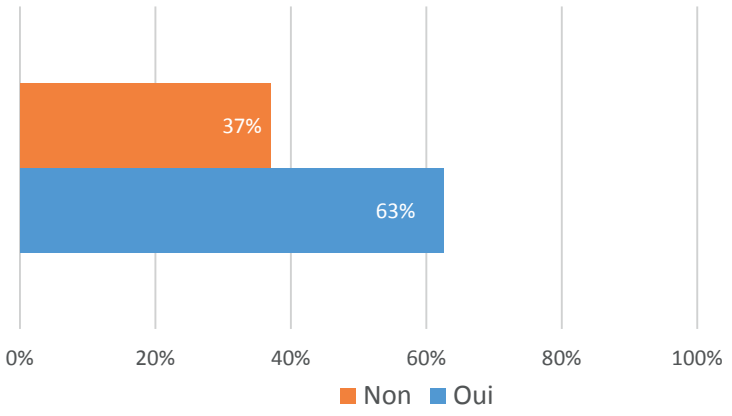

Si "oui", que pensez-vous des mesures d'accompagnement de nos collègues en difficulté ?

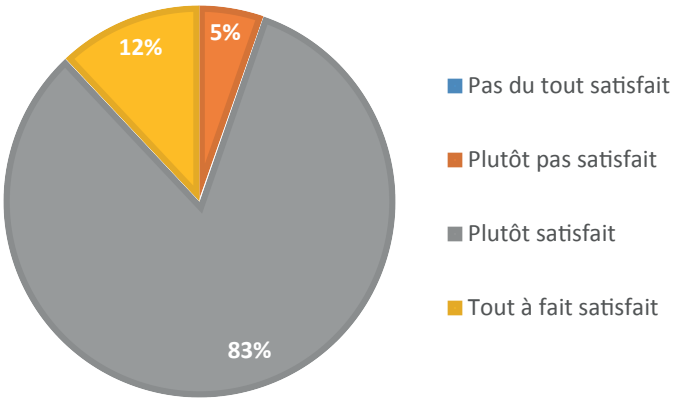

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Notre accompagnement est trop restrictif! Il faudrait caractériser le motif et permettre de fonctionner comme une assurance!
La situation des DG d'OPH doit être envisagée en relation avec le décret qui régit son statut……..il y a matière à propositions…...

Vos suggestions au sujet des mesures d'accompagnement de nos collègues en difficultés :

Mieux connaitre le dispositif
Délocalisation des rencontres en province. Information de ceux qui sont en recherche car nous ne les connaissons pas toujours
Qu'est-ce?
Plus communiquer sur les dispositifs à mettre en œuvre en amont d'éventuelles difficultés (notamment assurances)
Je ne les connais pas car j'ai eu la chance jusqu'à présent de ne pas en avoir besoin
Feed back sur assurances juridiques préconisées, conseils nécessaire et impératif, ... !!!!!! , ...
Il faut passer par un cabinet spécialisé extérieur : débriefing pour augmenter l'efficacité du dispositif dans l'intérêt des collègues
Je n'ai pas d'avis. Le travail se situe bien en amont sur les textes régissant le statut du DG d'un OPH
Il y a un soutien financier psychologique et juridique. Je pense que le dernier point est particulièrement important
J'avais sollicité le principe d'une assurance (à prendre de façon individuelle mais un dispositif porté par la Fédé) pour permettre de protéger nos collègues en cas de coup dur - une tentative avait été menée mais à priori compliquée

Partie 10

Guide juridique des DG – Co-construit avec la Fédération des OPH mis sur notre site et actualisé tous les 2 ans.

Globalement êtes-vous satisfait du guide juridique ?

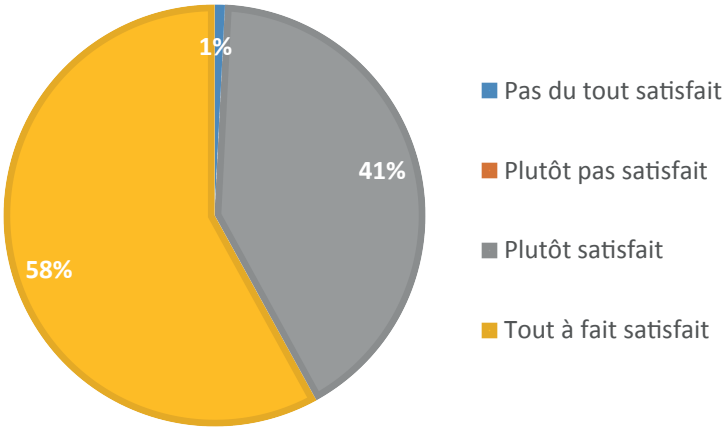

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

Aucun lien entre droit pénal et droit du travail

Etes-vous satisfait du rythme d'actualisation du guide juridique (tous les 2 ans) ?

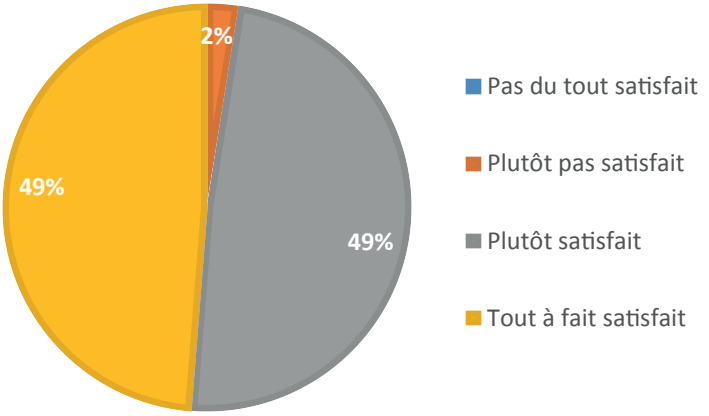

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

1 fois par an

La périodicité doit être calée sur l'actualité

Vos suggestions au sujet du guide juridique :

Il faut veiller à faire des feuillets d'actualisation si une évolution importante (réglementation, jurisprudence) a lieu entre 2 mises à jour

Des actualisations entre les publications pourraient elle être envisageables sur le forum sur un espace dédié ?

Bravo; à poursuivre!

Il peut être mis à jour tous les deux ans à la condition que nous n'ayons pas des bouleversements juridique avant. on pourrait mettre en place une évolution du guide par items suivant nécessité au fur et à mesure de l'évolution reglementaire.

Partie 11 Accueil des nouveaux arrivants

Depuis combien de temps êtes-vous en poste ?

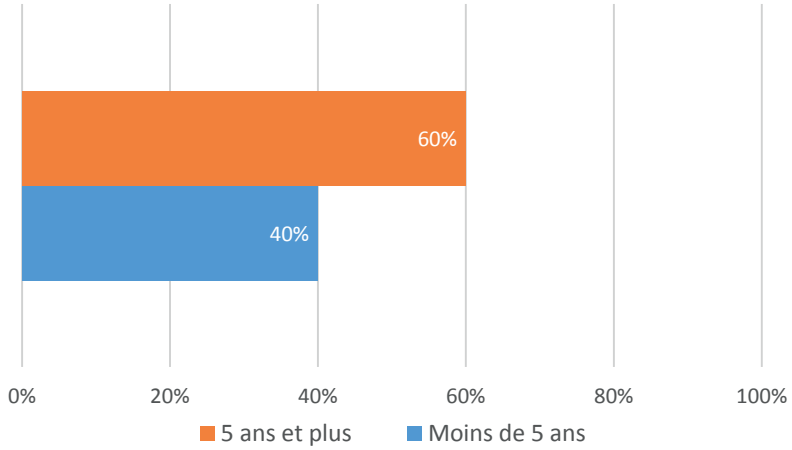

Aujourd'hui nous accueillons nos nouveaux collègues sans procédure formalisée par la Fédération ou les Associations Régionales. Etes-vous satisfait des modalités d'accueil actuelles ?

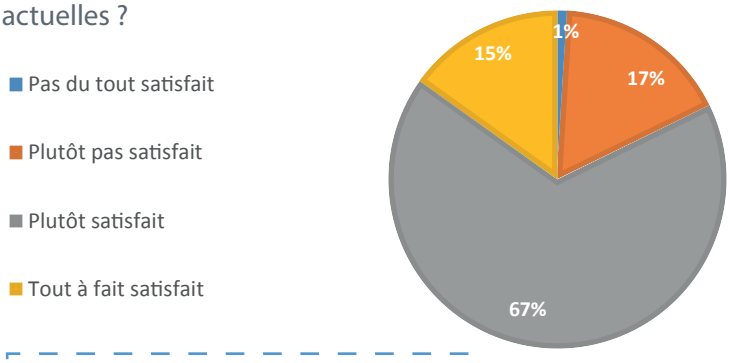

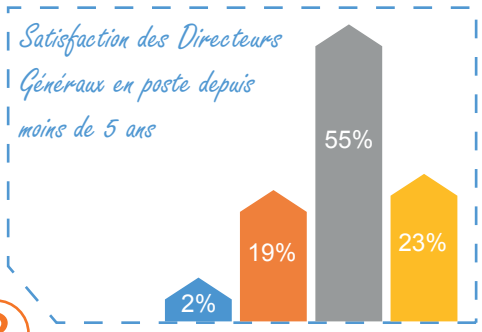

Les commentaires des Directeurs Généraux en poste depuis moins de 5 ans sont indiqués en bleu.

Si « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait », pourquoi :

On ne le sait pas

Méconnaissance de notre réseau professionnel

Manque de procédure

Nécessité d'organiser une visite des collègues

Un parcours d'intégration serait le top

Pas de précisions sur la démarche ?

Certains ne laissent que trop peu de place aux nouveaux arrivants. Les DGA ne sont pas acceptés

Absence de prise de contacts avec les services de la Fédération

Des difficultés de connaissance des arrivées

Force est de constater qu'il est difficile de les "amener" vers nos associations régionales (surtout les DG des gros organismes). Si ce n'est pas le cas, les non-adhérents ne devraient pas avoir accès aux sources d'informations de la FNDOPH, ni être invités au Congrès.

Un temps particulier mériterait d'être dédié à l'accueil avec parcours de rencontre des DG en place : intégration, connaissance des missions et actions de la Fédé, ... gouvernance, ...

Pas d'accueil spécifique

On m'avait promis une visite des représentants de la Fédé lors de ma prise de poste - Ils ne sont pas venus, car d'autres priorités - Je comprends mais je trouve que c'est dommage

Vos suggestions pour l'accueil des nouveaux arrivants :

Il manquait une case : pas d'avis

Mettre en place un guide d'accueil expliquant l'organisation de la FNDOPH, les actions, les moyens.

Nécessaire de formaliser un mode de contact et de désigner un collègue référent par département ou par région

Une formalisation devrait être rédigée

Qu'après une période au sein de l'association, les postes puissent tourner

Un parcours d'intégration (visite de quelques Offices et rencontres avec le DG) seraient pertinents

Il serait profitable pour les DG en place comme pour les nouveaux que l'on formalise la procédure d'accueil avec répartition des rôles de chacun

Organisation d'une présentation des services pouvant être apportés aux DG

J'ai été bien accueillie par le Président de mon association régionale qui a pris soin de m'écrire et de me consacrer du temps par téléphone à mon arrivée. Peut-être qu'une plaquette de présentation de la fédé transmise en vue de l'adhésion de nouveaux directeurs, apporterait de la clarté dans cet environnement où plusieurs fédé/Union/ARO coexistent.

Dans ces conditions, pourquoi ouvrir la possibilité de se porter candidat de façon individuelle? Ne nous étonnons pas, dans ces conditions, du manque d'intérêt manifesté par certains de nos collègues. Notre Fédération, comme les autres, gagnerait à faire évoluer ses pratiques, mais c'est sans doute un vœu pieux.

Il faudrait prévoir un "kit du nouveau DG" comprenant les documents de référence et autres outils (guide juridique du DG, guide du "DG pour les Nuls" avec étapes obligatoires dès la prise de fonction : assurance Protection juridique, Déclarations obligatoires etc ...) avec accueil et remise du Président (ou du Bureau) de l'AR pour expliquer les apports et de l'AR et de la FNDOPH.

Un temps particulier mériterait d'être dédié à l'accueil avec parcours de rencontre des DG en place

Un temps de rencontre et de présentation du fonctionnement et des services offerts par la fédé

Je ne sais pas me prononcer sur cette question. Je pense qu'il conviendrait de mettre en place un séminaire d'accueil pour les nouveaux DG portant sur la globalité de son environnement

Je déplore qu'au moment des dernières élections les candidatures individuelles pour siéger au sein des instances aient été traitées avec une forme de mépris. Appeler à voter plutôt pour les candidats expérimentés et issus du système m'est apparu parfaitement déplacé.

Un peu d'accompagnement, en tous les cas un temps pour expliquer les bases seraient pas mal. Mais j'étais directrice de SEM, et me suis débrouillée avec mes collègues

Matrice importance / performance

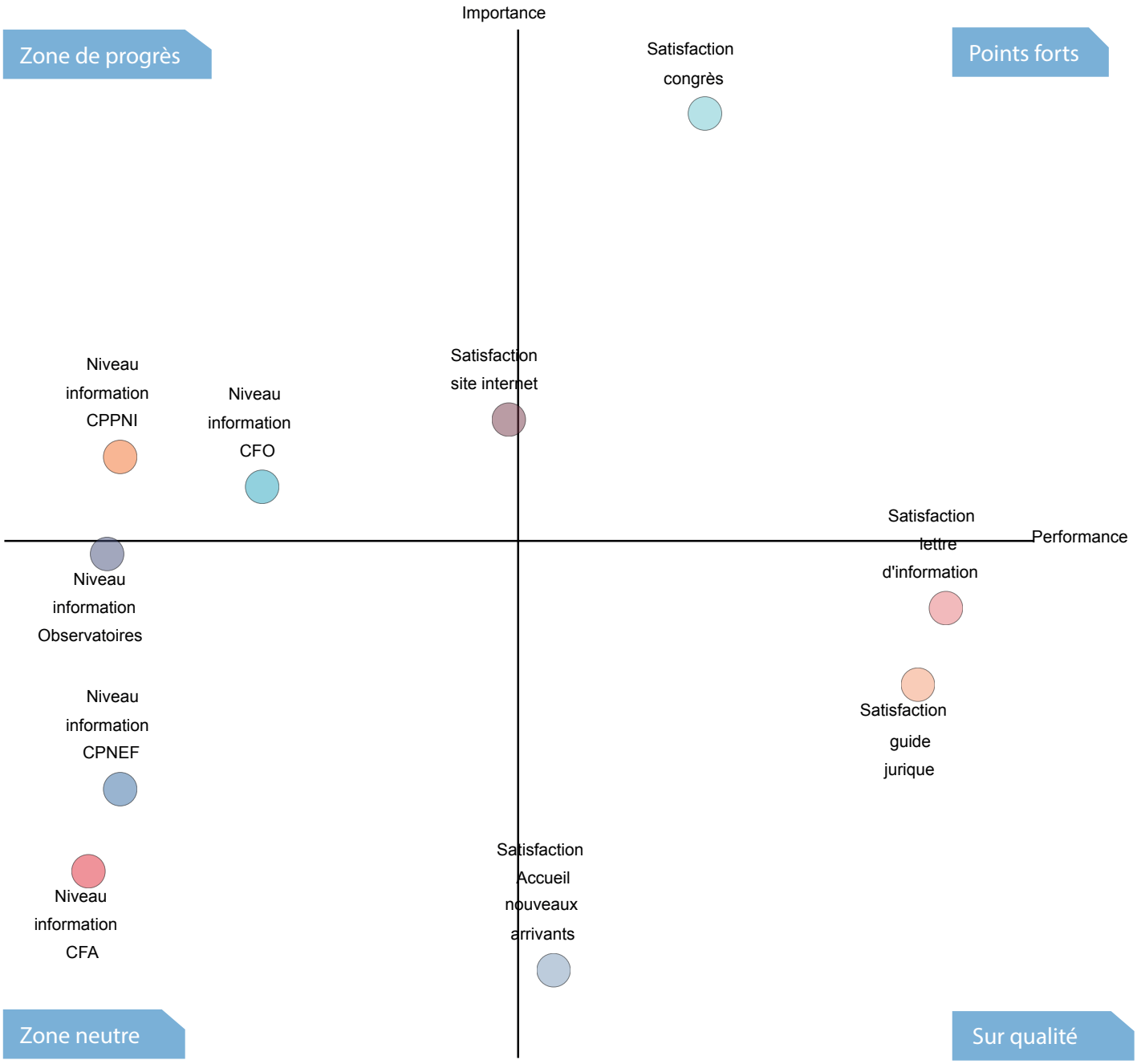

Points forts : Très important / Très satisfaisant

Surqualité : Peu important / Très satisfaisant

Zone Neutre : Peu important / Peu satisfaisant

Zone de progrès : Très important / Peu satisfaisant